

- Réservé aux

Abonnés

Douaisis: à bord d'un bus Évéole pour le premier jour de la gratuité

Pour la première fois, ce samedi 1^{er} janvier, les usagers du bus dans le Douaisis n'ont pas payé leur ticket. Dorénavant, l'ensemble du réseau Évéole est gratuit pour tous. Nous sommes montés à bord de celui de la ligne A.

Marie-Caroline Debaene

| Publié le 01/01/2022



Depuis ce 1^{er} janvier, les bus du réseau Évéole sont gratuits.



Un jour férié et alors que tous les magasins sont fermés, lendemain de réveillon de la Saint-Sylvestre de surcroît, on pouvait s'attendre à ne pas voir grand monde dans le bus, malgré la gratuité. À notre grande surprise, peu avant 14 heures, en montant dans le premier bus à bord de la ligne A (Guesnain-Aniche, en passant par Douai, Sin-le-Noble, Masny et Lewarde, entre autres), les usagers sont au rendez-vous.

Michaël, chauffeur à Évéole depuis plus de cinq ans, est étonné : « *Je ne m'attendais pas à ce qu'il y ait autant de monde aujourd'hui. Ce qui annonce une forte fréquentation en pleine semaine lorsqu'il y aura les scolaires en plus.* » Sur l'ensemble des personnes rencontrées, seul un jeune homme s'est assuré en montant qu'il ne devait pas s'affranchir d'un ticket.

L'annonce de la gratuité pour tous sur l'ensemble du réseau des communes de Douaisis Agglo et de Cœur d'Ostrevent a largement été relayée depuis sa décision par les élus du Syndicat mixte des transports du Douaisis, il y a un peu moins d'un an (<https://www.lavoixdunord.fr/931441/article/2021-02-07/gratuite-des-transport-douaisis-agglo-met-la-pression-sur-coeur-d-ostrevent>).



Évéole dessert dorénavant gratuitement un territoire avec une population de 220000 personnes dans le Douaisis et Cœur d'Ostrevent.

Une économie

Pour Valérie et Murielle, Douaisiennes, allocataires du RSA, cette mise en place va leur permettre d'économiser 16 € chacune tous les trois mois. *« Nous n'avons pas de voiture donc on se déplace en transport en commun. C'est une bonne chose. »* Idem pour Manon, 21 ans, étudiante, et Marvin, son frère lycéen de 16 ans, d'Écaillon. Ils prennent tous les deux le bus quasiment quotidiennement. *« C'est vraiment un plus. Je payais 3 € aller-retour sans abonnement. La seule chose que je crains, c'est le monde. Les bus étaient déjà bien chargés avant »,* explique Manon.

Flotte suffisante ?

Pour répondre à cette augmentation de fréquentation que le cabinet d'audit, mandaté par le SMTD, a estimée à 10 %, douze bus dont deux articulés vont remplacer ceux qui avaient une plus petite capacité de voyageurs (<https://www.lavoixdunord.fr/1084185/article/2021-10-14/douaisis-douze-bus-en-plus-et-une-station-gaz-en-vue-de-la-gratuite>). Cette nouvelle flotte sera-t-elle suffisante ?





Dorénavant, les animaux ne sont plus admis dans les bus et les poussettes doivent être pliées.

Une autre nouveauté depuis ce 1^{er} janvier est entrée en vigueur. Celle-ci semble beaucoup moins bien passer. **Les animaux sont dorénavant interdits à bord des véhicules** (<https://www.lavoixdunord.fr/1117141/article/2021-12-21/douaisis-l-interdiction-des-animaux-bord-des-bus-eveole-fait-debat>), exceptés les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance accompagnant les personnes titulaires de la carte mobilité inclusion. Et ce samedi, Michaël a dû refuser un jeune homme accompagné de son chien. Un passager récalcitrant qui a fait fi de cette interdiction. *« C'est ce type de comportement qui ne va pas être évident à gérer même si globalement on a la chance d'avoir un bon réseau, avoue-t-il calmement. Normalement, les poussettes et les trottinettes devraient aussi être pliées. »* Alertés, les contrôleurs sont arrivés trois arrêts plus tard. Mais l'homme avait déjà pris la poudre d'escampette. Il encourait une amende de 100 €. Et celle-ci, à l'inverse, est toujours payante.

Mode d'emploi

Tout le monde, résidant ou non dans le territoire, peut accéder gratuitement à toutes les lignes du réseau Évéole : bus, ligne A, navette de centre-ville Binbin, et lignes de Tad' (Transport à la demande), et ce tout le temps et sans aucune carte, ni justificatif.

L'accès aux parkings vélos est également gratuit. Un badge d'accès est néanmoins nécessaire. Il est distribué dans l'agence Évéole, située Place-de-Gaulle à Douai.

Les titres de transport non consommés peuvent être remboursés. Vous devez envoyer votre demande par mail à **remboursement.gratuite.2022@eveole.fr** (**<mailto:remboursement.gratuite.2022@eveole.fr>**) ou par courrier à l'adresse : STAD, Remboursement gratuité au 240, Boulevard Pasteur 59287 Guesnain, ou dans les agences Évéole, place de Gaulle à Douai et rue Suzanne-Lannoy à Somain

1 rue Suzanne Larnoy à Comman.

À partir de ce lundi, une nouvelle ligne est mise en place (n°4), du centre hospitalier de Dechy au Pôle emploi de Douai. L'itinéraire de la ligne 14 est également modifié et sera prolongé pour desservir les arrêts Place Carnot, Malvaux, Pont-d'Ocre et la Cité Technique à Douai.